

Règlement de prêt

Règles de prêt

- Tout adhérent a le droit d'emprunter 1document des collections de la Bibliothèque pendant 5 jours ouvrables en plus d'un document de la Section <romans >.
- La durée de prêt des documents de la section < romans > est prolongée à 15 jours.
- La bibliothèque se réserve le droit d'exclure certains documents du prêt.
- Tout retard sera sanctionné par une amende (3dh/jour).
- Tout document perdu ou abimé devra être remplacé ou remboursé.

Modalité de prêt

- Pour toute opération de prêt, les étudiants de l'Université Hassan II de Casablanca sont tenus de déposer leur carte de d'étudiant au guichet de prêt.
- La carte sera récupérée une fois le livre rendu.

Carte « Adhérent »

Une carte « Adhérent » sera délivrée aux usagers n'appartenant pas à l'Université Hassan II de Casablanca.

Cette carte doit être présentée à chaque visite de la bibliothèque et est obligatoire pour toute opération de prêt.

Compte lecteur

Pour connaître la situation des prêts en cours, retards, amendes, faire des propositions d'achat, etc., la bibliothèque met à la disposition des adhérents un compte lecteur accessible sur la page d'accueil du catalogue de la bibliothèque.